

Image not found or type unknown



Agent immobilier loi CHATEL

Par **ALAIN830**, le **20/03/2016** à **10:48**

Mon agent immobilier à qui j ai signe un mandat d exclusivité et dans l impossibilité de relouer mon appartement depuis 5mois puisse je résilier mon mandat invoquant la loi CHATEL

Bonjour,

La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".

Merci pour votre attention...